

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Master Design	
Orientation	Toutes les orientations	
Titre du module	Travail théorique de master (mémoire)	
Code	2MaDe21	DDISO814FE26
Type de formation	Master	
Semestre	Semestre 4	
Crédits ECTS	9	
Prérequis	Tous les modules des semestres 1 à 2 validés (60 crédits)	
Langue	Français / Anglais	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module est l'occasion pour l'étudiant·e de développer le thème et de définir la portée de son travail pratique de master. Il débouche sur la rédaction d'un mémoire théorique apportant une contribution originale dans le domaine. Le mémoire doit démontrer que l'étudiant·e a acquis: • une connaissance et une compréhension approfondies du domaine spécifique choisi et de ses mécanismes, basées sur l'état de l'art • des capacités d'analyse, de synthèse et de réflexion théorique et critique lui permettant de développer une argumentation convaincante • des capacités de recherche et d'innovation • une méthodologie permettant de gérer avec efficacité les processus de création.
Contenu et formes d'enseignement	Sous la responsabilité d'un·e, éventuellement deux tuteur·rices, l'étudiant·e développe une recherche en relation avec son projet de fin d'études, en travaillant pour l'essentiel de manière autonome. En fonction du programme de l'orientation et/ou de la nature et de l'avancement de ses travaux, il·elle bénéficie d'un encadrement sous forme de: • cours-séminaires en petits groupes • rencontres et entretiens avec des intervenant·es spécialisé·es • présentations, discussions et critiques individuelles ou en groupe des étapes de sa recherche • consultations personnelles régulières avec son·sa tuteur·rice. En fonction du projet personnel, le mémoire théorique et le travail pratique de fin d'études peuvent ne former qu'un seul corpus. Le travail théorique devra toutefois être évalué pour lui-même et validé antérieurement au travail pratique.
Formes d'évaluation et de validation	Le mémoire fait l'objet d'une évaluation par un jury constitué d'un moins un·e juré de l'orientation et d'un·e juré·e extérieur·e au MA HES-SO en Design. L'évaluation se fait sous forme de soutenance individuelle et peut prendre en compte le suivi régulier des rendez-vous avec le·la(s) tuteur·rice(s), et la participation active aux activités encadrées. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.
Modalités de rattrapage	Pour les étudiant·es ayant obtenu une note de 3.5, une remédiation est possible par la réalisation d'un travail supplémentaire corrigeant les lacunes constatées. En cas de note inférieure à 3.5, répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec la responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.
Enseignant·e·s	Wayne Daly, Roland Früh, Emily Clare Groves, Christophe Guignard, Claus Gunti, Anniina Koivu, Clothilde Morette, Brynjar Sigurdarson

Responsable(s) module	Anniina Koivu		
Descriptif validé le	12 août 2026	Par	Anniina Koivu